

# La Confédération paysanne a pris d'assaut un grand projet agricole inutile

12 septembre 2013 / [Hervé Kempf \(Reporterre\)](#)



Dans la Somme, le projet de « *Ferme des mille vaches* » veut créer une usine animale à grands coups de subventions publiques. Polluant et destructeur des petites installations paysannes, le chantier a été investi dans la nuit de mercredi à jeudi par des membres de la Confédération paysanne. Jeudi matin, le siège social

de l'entreprise Ramery a été occupé par des manifestants.

---

---

On pensait les actions spectaculaires contre les plus grands pollueurs une spécialité de Greenpeace. Eh bien cette nuit, c'est la Confédération paysanne qui a réalisé un coup d'éclat pour tourner le projecteur vers ce qui est sans doute le projet agro-industriel le plus choquant du moment : le chantier de construction de la « *Ferme des mille vaches* », à cheval sur deux communes, Buigny-Saint- Maclou et Drucat-le-Plessiel, dans la Somme, près d'Abbeville.



### *L'action nocturne*

Une vingtaine de membres du syndicat paysan l'ont investi, pour y peindre 250 mètres de long le slogan « *Non aux mille vaches* », et pour y démonter des pièces des bulldozers autres engins de travaux publics : dégonflage de pneus et démontage de vérins.



### *Peinture nocturne au sol*

Des pneus d'engins de chantier ont été dégonflés, des capots relevés, des trappes à carburant ouvertes, a indiqué la gendarmerie de la Somme citée [par l'Agence France Presse](#).



### *Tracteur aux pneus dégonflés*

Joint au téléphone, Laurent Pinatel, porte-parole de la Confédération paysanne, explique à Reporterre : « *Ce projet est incompatible avec la politique que prétend mener le ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll : agro-écologie, agriculture à taille humaine, multifonctionnalité. Comme il n'a pas stoppé ce projet, comme l'Etat ne prend pas ses responsabilités, nous avons pris les nôtres. Nous avons agi à visage découvert, afin que l'on arrête ce projet et que l'on en discute* ».



*Le site vu du ciel, après peinture du slogan (lettres rouges)*

**« Il semble bien qu'on se moque de nous... »**

Dans un communiqué publié dans la matinée, la Confédération paysanne précise : « *Ce projet ne peut se faire qu'avec l'appui des autorités. La signature du préfet sur le permis d'exploiter, c'est la signature de l'Etat. L'Etat qui accepte donc que des milliers d'hectares de terres agricoles ne servent qu'à enrichir qu'un seul homme alors tant de futurs paysans cherchent à s'installer. L'Etat qui regarde faire sans réagir celui qui veut brader son lait, et qui regardera crever ceux qui en vivent. L'Etat et ses grands discours sur l'agroécologie, sur le développement rural, qui fait l'autruche quand il faut prendre ses responsabilités. En cette période de négociations sur la Politique agricole commune, et bientôt sur la Loi d'avenir agricole, il semble bien qu'on se moque de nous... »*



*Laurent Pinatel*



Une manifestation s'est ensuite déroulée jeudi matin à Erquinghem, siège du groupe Ramery. Environ 300 personnes sont entrées dans le hall du siège social, situé près de Lille, [rapporte l'AFP](#). Les militants étaient accompagnés de deux veaux et ont brandi une grande bache proclamant « *Non aux 1000 vaches* ». Une dizaine de gendarmes étaient présents mais ils sont restés à l'écart.

[Lire notre reportage à Eckhinghem](#)





Rappelons l'histoire. On apprend à l'été 2011 qu'une grande entreprise du Nord Pas-de-Calais, le groupe Ramery, veut installer la plus grande ferme-usine de France : un élevage laitier géant, associé à un méthaniseur de puissance industrielle. Le projet soulève rapidement une opposition croissante autour de l'association Novissen (acronyme de « *NOs Villages Se Soucient de leur Environnement* », prononcez « *nos vies saines* »).

Quel est le projet ? Rassembler dans un bâtiment de plus de deux cent mètres de long mille vaches (qui ne verraient jamais la lumière du jour et ne connaîtraient jamais le goût de l'herbe des prés). Elles produiraient du lait à un prix cassé, et leur déjections iraient servir de carburant dans un énorme méthaniseur le transformant en gaz. L'excès de lisier serait répandu sur près de trois mille hectares de terres alentour.

La ténacité de Novissen a permis de gagner un point : ramener l'autorisation administrative de mille vaches à cinq cents. De plus, le maire et le conseil municipal de Drucat, sur lequel serait installé le méthaniseur, sont opposés au projet. Mais la machine avance continuellement, et le chantier se prépare. Le maire de Buigy, Éric Mouton, est architecte et constructeur de l'étable, qui s'étendrait sur 234 m de long. Le permis de construire a été **accordé le 7 mars dernier**.



*Le site en juillet 2013*

## **Opacité**

Connaitre les détails de ce dossier étrange est difficile. En effet, la transparence s'arrête aux portes de ce projet qui se présente comme *agricole et écologique* pour transformer les subventions et aides publiques en profits sonnants et trébuchants. Voici ainsi ce qu'écrivait en avril la préfecture au Mouvement national de lutte pour l'environnement (MNLE) :

*« La réglementation propre aux activités d'élevage relevant des installations classées n'impose pas la mise à disposition du public des informations à caractère économique relevant des mesures spécifiques de renforcement de la transparence des entreprises. (...) Aussi, les éléments qui ne sont pas utiles à la bonne compréhension du public ou encore susceptibles de porter préjudice à l'exploitant (divulcation d'informations pouvant être utilisées par la concurrence) peuvent être disjoints du dossier de demande d'autorisation d'exploiter »* (lettre du secrétaire général de la préfecture de la Somme au président du MNLE



, 10 avril 2013).

Cependant, les investigations de Novissen, de la Confédération paysanne et de leurs avocats ont permis de démonter le système mis en place pour faire de la Ferme des mille vaches une bonne opération financière.

Elle sera exploitée par la Société civile d'exploitation agricole Côte de la Justice **SCEA**. Le gérant en est Michel Ramery. Celui-ci dirige le **Groupe Ramery**.



*Siège du Groupe Ramery*

Un groupe prospère : Michel Ramery est la 349<sup>e</sup> fortune de France, selon le classement du magazine *Challenges*.



*Michel Ramery*

Les activités du groupe Ramery ont **plusieurs volets** : travaux publics, bâtiment, et

environnement. L'entreprise, qui pèse plus de 500 millions d'euros de chiffres d'affaires, s'est développé régulièrement depuis plusieurs décennies. Un de ses talents est sa capacité à remporter les marchés publics de la région.

Elle a par ailleurs été évoquée dans l'affaire du financement occulte autour de la maire de Hénin-Beaumont et du financement du parti socialiste, comme l'ont rapporté les journalistes Benoit Colombat et David Serveray : « ...Aidée par la justice du grand-duché, la juge a même trouvé sur un des comptes de Guy Mollet un chèque de 210 000 euros. Il est daté du 31 août 2007 et signé par l'entreprise de bâtiment Ramery. Avec ses 2 700 salariés, Ramery est un poids lourd du BTP dans la région. Le groupe s'articule en trois pôles, travaux publics, bâtiment et environnement, tous susceptibles de travailler avec les collectivités locales ou la mairie d'Hénin- Beaumont. Une piste que les enquêteurs n'ont pas creusée, afin de "boucler leur dossier dans les meilleurs délais", précise le parquet de Béthune » ([Article de Benoit Colombat et David Serveray](#)).

### **Vaches enfermées, paysans disparus**

Le montage économique derrière le projet de la Ferme des mille vaches est talentueux. Son promoteur a besoin de terres pour cultiver les céréales nourrissant les vaches et épandre le lisier en excès. Il s'associe, contre finances, avec des exploitants des alentours : sont constituées des SCEA dans lesquelles on peut transférer les "droits à produire" du lait détenus par ces exploitants. Les "droits à produire" ont mis en place par la politique agricole commune, qui a posé des quotas laitiers aux exploitants (ce système de quotas devrait disparaître en 2015). La Ferme des mille vaches disposera ainsi du droit de produire beaucoup de lait. Pour l'instant, des agriculteurs exploitant plus de mille hectares sont ainsi associés à Michel Ramery, qui vise rassembler trois mille hectares.

Ce système, explique la Confédération paysanne, fait pression sur les terres alentour : les perspectives financières offertes par Ramery gèle le marché foncier et empêche les installations de jeunes agriculteurs.

Les autres motifs de s'opposer à la Ferme de mille vaches sont nombreux :

- ▶ le lait produit est annoncé à 270 € la tonne, alors que le prix actuel est de l'ordre de 350 € et que les exploitants laitiers sont dans une situation très difficile. Ce nouveau prix accroîtrait encore la pression économique et ferait disparaître de nombreuses exploitations qui ne pourront pas résister à cette concurrence ;
- ▶ l'effet négatif sur l'emploi sera négatif : une dizaine seulement seront créés pour gérer les animaux et la traite du lait, alors que les exploitations agricoles que le projet fera disparaître comptent plus de quarante emplois ;
- ▶ le digestat liquide répandu sur les champs alentour pourrait être entraîné vers la mer par le ruissellement, et atteindre notamment la Baie de Somme, un espace naturel encore indemne et qui abrite la belle réserve de Marquenterre ;
- ▶ le bien-être des vaches sera un vœu pieux. Pour éviter les épidémies dans un troupeau aussi concentré, il faudra user largement d'antibiotiques et d'autres médicaments. Et à trois traites par jour, les animaux ne feront pas de vieux ans, étant transformés dès leur quatrième année en steak hachés.



Tout le projet est d'autant plus discutable que son rentabilité dépend largement d'aides publiques :

- ▶ prix subventionné du rachat du biogaz produit par le méthaniseur ;

- ▶ aides à l'investissement de construction du méthaniseur ;
- ▶ primes agricoles dans le cadre de la PAC ;
- ▶ attribution de marchés publics de collecte des déchets verts.

De son côté, le groupe Ramery a publié un communiqué, envoyé par courriel, et dont voici le texte :

*« Michel Ramery, issu du milieu agricole se sent concerné par l'optimisation de la compétitivité de la filière laitière.*

Son objectif, avec ses 5 associés, n'est pas de construire une ferme usine mais un élevage laitier de grande taille. Toutes les conditions d'élevage sont comparables aux fermes de plus de 100 Vaches laitières déjà existantes en France, y compris leur propre exploitation, qui regroupe aujourd'hui 330 vaches laitières.

De plus le projet créera et maintiendra des emplois directs et indirects de la filière laitière dans une région où l'abandon des petites exploitations augmente chaque jour.

### **Un projet réfléchi et viable qui suit son cours.**

Chaque étape administrative a été scrupuleusement respectée dans le cadre légal. En effet, le préfet de la Somme a donné son accord en juin dernier pour l'exploitation de 500 vaches et la méthanisation, prouvant ainsi que ce projet respecte en tout point la santé, la sécurité animale et humaine dans le respect de l'environnement.

### **Un projet ancré dans la problématique énergétique actuelle.**

Il suit, en tout point, le plan de soutien EMAA (Energie Méthanisation Autonomie Azote) des Ministères de l'écologie, du développement durable, de l'énergie et de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt : dont l'objectif est de soutenir la filière de méthanisation agricole française.

Le but est de produire de l'énergie issue notamment, de la valorisation des lisiers mais également d'aboutir à la production de digestats normés qui remplaceront les engrais

chimiques. »

**Source :** Hervé Kempf pour *Reporterre*

Première mise en ligne à 8h45. Mises à jour à 9h30, à 10h53, et à 12h09. A 16h40 pour la photo de la peinture vue du ciel. Dimanche 15 pour les photos de l'action nocturne.

**Photos :**

- ▶ Action nocturne : Mathieu Elsinger, envoyé par la Confédération paysanne à *Reporterre*
- ▶ Tracteur dégonflé : [FR3 Picardie](#)
- ▶ Peinture vue du ciel : Novissen, diffusé par la Confédération paysanne sur [Twitter](#)
- ▶ Siège de Ramery à Eckinghem occupé : #1000vaches [Twitter](#)
- ▶ Laurent Pinatel : [Wikipedia](#)
- ▶ Vaches en concentration : [Ca branle dans le manche](#)
- ▶ Site en juillet 2013 : [FR3 Picardie](#)
- ▶ Michel Ramery : [La Voix du Nord](#)
- ▶ Siège du groupe Ramery : [Ramery](#)

**Lire aussi :** [Un village picard résiste à l'usine à vaches](#)

---

Pour soutenir *Reporterre* :



- Emplacement : [Accueil](#) > [Reportage](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/La-Confederation-paysanne-a-pris-d>